

# Le SICTAME VOUS INFORME

7  
mars  
2025



SYNDICAT DES INGÉNIEURS, CADRES,  
TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE & EMPLOYÉS



NOUS Y SOMMES : Le 8 Mars...

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

Journée qui rappelle, tous les ans, que le combat des femmes pour l'égalité, est encore loin d'être gagné !

Comme l'a dit **SIMONE DE BEAUVOIR** :

**« Il suffira d'une crise politique, économique et religieuse pour que les droits de la femme, nos droits, soient remis en question. Votre vie durant, vous devrez demeurer vigilante. »**

Cette phrase, dans notre climat international, où l'on voit les droits de la femme bafoués, n'a jamais été aussi vérifiée qu'aujourd'hui !

Un peu d'histoire ?

Ouiiiiii !



Alors, c'est parti !



Le « combat » a OFFICIELLEMENT\* commencé en 1791 avec la publication d'**OLYMPE DE GOUGES** de la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » dont l'article 1<sup>er</sup> fut « *La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits* ».

La Révolution Française ne lui donna pas raison lorsque le code civil institutionnalise l'infériorité de la femme qui « doit obéissance à l'homme » en 1804.

Depuis, la France tend à corriger les erreurs du passé concernant les droits de la femme... Mais c'est long... En donnant progressivement en :

### - 1936 : l'accès à l'instruction

Cette même année, nous comptions également **TROIS SOUS-SECRÉTAIRES D'ETAT** à l'éducation - Cécile Brunschvicg, à la protection de l'enfance - Suzanne Lacore et à la recherche scientifique - Irène Joliot Curie.



Après avoir réfléchi un petit peu et essuyé deux guerres mondiales, l'exercice a repris.



- 1944 : le **droit de vote et à l'éligibilité** des femmes
- 1945 : les premières élections (municipales) ouvertes aux femmes
- 1946 : le **préambule à la nouvelle constitution** sur « l'égalité entre les femmes et les hommes »

\*Le combat OFFICIEUX des femmes, rassurez-vous, a commencé bien avant cela !

- 1947 : **GERMAINE POINSO-CHAPUIS** devient la **première femme ministre en France** (la prochaine ministre de plein droit sera Simone Veil en 1974... Apparemment, il fallait encore réfléchir un petit peu... ?)
- 1956 : création d'un **mouvement en faveur du contrôle des naissances**, le Mouvement Français pour le Planning Familial (M.F.P.F. – 1960) qui favorise l'éducation sexuelle et porte la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement.
- 1965 : la **réforme des régimes matrimoniaux** rendant possible pour les femmes **la gestion de leurs biens propres et exercer une profession sans le consentement de leur mari**
- 1967 : promulgation en fin d'année de la **loi Neuwirth** qui **autorise la contraception**, avec de lents décrets d'application, première mise sur le marché de contraceptifs oraux en 1973.



- 1970 : **loi relative à l'autorité parentale conjointe** qui modifie le code civil sur la notion de puissance paternelle. Cette même année naît le **Mouvement de Libération des Femmes** (M.L.F.).
- 1971 : publication du **Manifeste des 343** parmi lesquelles de nombreuses personnalités déclarent avoir été avortées et réclament l'avortement libre ; création de l'association « Choisir la cause des femmes » autour de Simone de Beauvoir et de l'avocate **GISÈLE HALIMI** qui lutte pour l'abrogation de la **Loi du 31 Juillet 1920** qui fait de l'avortement un crime.
- 1972 : **loi sur la filiation** qui ouvre à la mère la possibilité de contester la présomption de paternité de son mari.

**CETTE MÊME ANNÉE EST SIGNÉE LA LOI 72-1143 QUI POSE LE PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES.**

S'en suivent les lois venant régir la transmission de la nationalité, la **liberté à l'avortement et à la contraception**, les **réformes du divorce**, sur **l'égalité professionnelle**, **l'interruption volontaire de grossesse** (IVG) dite **LOI VEIL**, sur la **pénalisation du viol conjugal...**



**En 1982, le 8 mars est déclaré jour international des droits de la femme** annonçant de nombreuses mesures incluant quota professionnel, remboursement de l'avortement, projet de loi antisexiste dont, notamment, la création d'un statut de co-exploitante pour les femmes.

En 1983, la **loi Roudy** établit **l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes**.

En termes de légalisme, les années 90 - et ce jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle - s'articulent autour de la **parité hommes-femmes** et la **féminisation des noms des métiers**.

Jusqu'au milieu des années 2010, l'effort est porté sur la **lutte contre les violences faites aux femmes** et aux **écart de rémunération**.

Les actuels combats, portés par les mouvements successifs de #MeToo et #BalanceTonPorc prônent la **libération de la parole**, la **lutte contre les violences**, la **procréation médicalement assistée** (P.M.A.), le **bracelet antirapprochement**, le **renforcement du droit à l'avortement** avec **son inscription dans la constitution** (2024), les premiers **congés menstruels**, la **santé mentale des femmes** et la stratégie nationale contre l'**endométriose**.

Voici une **chronologie** assez complète de la suite des événements. La liste est longue !

*Mais si l'on remonte encore le temps, on se rend aisément compte que la femme a toujours été un sujet de société. A travers l'histoire, elle s'est vue affublée de tous les maux qui soient. Son image a été tour-à-tour utilisée, diabolisée et fantasmée.*

Jusqu'au Moyen-Âge, on parlait beaucoup de magiciennes, terme qui avait plutôt une connotation positive. A cette période, on fait plutôt face à une idéalisat*ion* de la femme, notamment à travers l'amour courtois.



fur et à mesure du temps.

Parmi les grandes accusées de sorcellerie, on ne peut que penser à [Jeanne d'Arc](#) (1412–1431).

Puis, avec la guerre de Cent Ans, les différentes épidémies comme la peste noire par exemple et les catastrophes naturelles... Il fallait bien trouver des coupables et expliquer tous ces malheurs et cet acharnement. La femme a depuis été assimilée à tout ce que l'on ne pouvait expliquer. Accusée, malmenée jusqu'à être sacrifiée, la femme s'est très vite transformée en sorcière ou encore en empoisonneuse. Cette figure mystique a connu de nombreuses transformations au



A partir de la Renaissance, les femmes s'émancipent définitivement « trop » et commencent même à avoir de l'importance dans la société comme [Marguerite de Navarre](#) (à gauche) en tant qu'écrivaine.

Des centaines de femmes arrivent à la cour - que l'on appellera plus tard « la cour des Dames » - avant essentiellement réservée à la seule gente masculine. La cour de France offre alors un climat



particulièrement prestigieux aux femmes notamment grâce aux fonctions et au poids politique de [Catherine de Médicis](#) (à droite). Les femmes commencent à lire et écrire, menaçant ainsi la société patriarcale établie.

Le XVI<sup>e</sup> siècle constitue l'apogée de la chasse aux sorcières. Plusieurs pays mettent en place de réelles inquisitions et de nombreux procès ont lieu avec de très nombreuses accusées. De nombreuses femmes meurent alors brûlées vives après avoir été torturées selon les pratiques très cruelles de l'époque.

On a ici affaire à une véritable folie humaine, une folie collective. En réalité, ces accusations sont souvent complètement fausses. On accuse des femmes savantes, les « guérisseuses » car elles possèdent des connaissances que les « médecins » de l'époque n'ont pas. Mais il arrive aussi parfois que l'on accuse des femmes fortes et puissantes comme la [Comtesse Bâthory](#) (Hongrie). Celle-ci ayant hérité des terres de son époux et de ses pouvoirs forcément, ça n'arrange pas les grands de ce monde. Tout sera bon pour la faire condamner et lui voler tout ce qui lui appartient...

Puis adviennent alors les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, avec d'abord l'avènement des Lumières. Parmi eux, Rousseau, Voltaire ou Montesquieu mettent en avant le rationalisme, la liberté de pensée et l'égalité en opposition à la religion et toutes ses superstitions. La sorcière devient alors une figure populaire, une héroïne tragique, un mythe, une légende, des histoires que l'on se raconte pour se faire peur. Les bûchers s'éteignent enfin.



Gardons tout de même à l'esprit que la chasse aux sorcières aura fait entre 30 000 et 60 000 victimes... On compte jusqu'à 200 000 procès en Europe et en Amérique du Nord. Quant à ces accusées, comme vous l'aurez compris, la majorité était des femmes.

La femme émancipée est, pour les satisfacts du patriarcat, une menace, une entité à faire taire, une folle hysterique qu'il faut interner. On pourrait citer l'histoire de [Camille Claudel](#), grande sculptrice et muse d'Auguste Rodin dont il reste difficile d'établir le vol ou non de ses œuvres par le sculpteur et la véracité des raisons de son internement. Il pourrait aussi être pertinent de citer Freud et les débuts de la psychanalyse dont les premières analyses concernent l'« hysterie des femmes ».

L'Histoire montra qu'être une femme, c'est aussi devoir rester dans l'ombre et subir des spoliations comme le théorise l'historienne des sciences Margaret Rossiter dans les années 80 avec ce qu'elle appelle l'effet Matilda - voir l'histoire de [Lise Meitner](#) et la fission nucléaire, de [Milena Einstein](#) et son travail commun sur la théorie de la relativité, [Rosalind Franklin](#) et la structure de l'ADN, de [Jocelyn Bell](#) et le premier pulsar, de Cecilia Payne-Gaposchkin et la composition des étoiles, de Nettie Stevens et les chromosomes X et Y, d'Esther Lederberg et la génétique des bactéries... entre autres...



**Nous nous sommes un peu égarés je crois... Non ?**

Eh bien non ! Car **L'HISTOIRE** est vivante et **IL NE FAUT PAS OUBLIER** !

Revenons-en à aujourd'hui, dans le monde professionnel français : où en sommes-nous ?

Le 5 mars 2024, pour cette même occasion, une [étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques](#) (Insee) souligne des écarts de salaires femmes-hommes persistants dans le privé. En 2022, le **Salaire moyen des Femmes est inférieur de près de 23,5 % à celui des Hommes** (- 14,9 % à temps de travail identiques et - 4,0 % à profils identiques et à temps plein). Rappelons pourtant que la loi relative à la reconnaissance du **PRINCIPE « à Travail égal, salaire égal »** a été établie le **22 DÉCEMBRE 1972** ([loi n°72-1143](#)).

Aïe ! Le compte n'y est pas... on parle de **DÉCENNIES DE STAGNATION** !

**Le 7 mars 2024, l'Ipsos** rapporte aussi que :

- 43 % des Français pensent qu'on en demande trop aux hommes pour soutenir l'égalité de genre
- 63% des Français estiment que les femmes n'atteindront pas l'égalité des genres sans l'implication des hommes
- 39 % des Français se considèrent féministes : 45 % de femmes, 32 % d'hommes (contre 32 % de Français en 2019).
- 27 % des Français disent même être inquiet des conséquences de son engagement s'il milite en la faveur des droits des femmes...

## **Les droits des Femmes ont reculé en 2024 dans un pays sur quatre**

selon un rapport publié **ce jeudi par l'ONU Femmes** qui pointe l'affaiblissement des institutions démocratiques, les nouvelles technologies et le changement climatique parmi les facteurs de menace.

Tout ceci pour dire quoi ?



Que les « choses » avancent, mais qu'elles sont lentes et fragiles.

Que **Les Femmes ne sont pas contre les hommes**, elles défendent leurs droits.

Que demander **L'égalité des droits est légitime** et non pas capricieux.

**QUE LES FRANÇAIS(ES) D'AUJOURD'HUI SONT EN TRAIN DE CONSTRUIRE LE MONDE DE DEMAIN, POUR LEURS ENFANTS.**

**LIBRE À TOUS D'Y CONTRIBUER !**

Alors simplement :



**Merci aux hommes et femmes qui contribuent de près ou de loin à rendre la vie plus équitable, plus juste !**

**Et pour les autres... Ça viendra !**